

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 26 septembre 2012

L'an deux mille douze, le 26 septembre 2012 à 18 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de Réunion de la Communauté de Communes, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Bernard GALLARDO, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE remplacé par sa suppléante Régime SZYMKOVIK, Xavier FERNANDEZ, Jean-Yves GEISSER, Francis DUPOUY, Guy SAINT-MÉZARD, Michel LABATUT, Mario SPAGNOLI remplacé par son suppléant Bernard CASTAY, Serge MARITAN, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPÉNA, Raymonde BARTHE, Pierre DULONG remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU, Martine LABORDE, Nicolas MELIET, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Christian DUFFAU, Patricia ESPERON, Guy AUBERT remplacé par sa suppléante Marie-Claude GELAS, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, Philippe BOYER, Huguette CARLES, Roland CLAVERIE, Hélène DELPECH, Joël DUBOUCH, Philippe DUFOUR, Marie-José GOZE, Fabrice LACOMBE remplacé par sa suppléante Anne BIEMOURET, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Bernard MARSEILLAN, Jacques MORLAN remplacé par sa suppléante Elisabeth MENDOUSSE, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Pierrette SEGAT,

ABSENTS EXCUSÉS: Christian TOUHÉ-RUMEAU, Bernard ROZES, Etienne BARRERE, Bernard LEBE, Henry LUCHET,

ABSENTS : François BAQUÉ, Marie-Laure BEZIN, Bernard BORDIGNON, , Thierry COLAS, Hervé COLIN, Denis DECLOCHEZ, Edouard DONA, Jean-Louis DUBUC, Pierre ESQUERRE, Jean-Marie GILLOT, Wilfried LUSSAGNET, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Jean-François ROUSSE, Carine SAMPIETRO,

ONT DONNÉ PROCURATION :

SECRÉTAIRE: Anne BIEMOURET

Objet : ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LA REALISATION D'ETUDES GEOTECHNIQUES ET DE SONDAGES DE FONDATION SUR LE SITE DES CLOITRES DE CONDOM

Monsieur le Président informe qu'une consultation a été lancée pour la réalisation d'études géotechniques et de sondages de fondation sur le site des cloîtres de Condom, sous la forme d'une procédure adaptée.

Après analyse et classement des offres par les services techniques et administratifs, le choix de l'attributaire, fondé sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères inscrits dans le règlement de consultation, c'est porté sur le bureau d'études ECR Environnement pour un montant de 2 465,00 € HT.

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du choix du Bureau d'études ECR Environnement pour la réalisation de la mission citée en objet pour un montant de 2 465,00 € HT ;
- **L'AUTORISER** à effectuer toutes les démarches, à signer tous les documents et à prendre toutes les mesures pour mener à bien cette opération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- **OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré; à l'unanimité,
- **PREND ACTE** du choix du Bureau d'études ECR Environnement pour la réalisation de la mission citée en objet pour un montant de 2 465,00 € HT ;
- **L'AUTORISE** à effectuer toutes les démarches, à signer tous les documents et à prendre toutes les mesures pour mener à bien cette opération.

Pour extrait conforme le 27 septembre 2012.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE